

Déficit d'image, précarité, pénibilité, travail au noir...

Manque de main d'œuvre ou main d'œuvre en manque

Un déficit d'image. Ainsi, le BTP justifie-t-il son manque de main d'œuvre dans un secteur en pleine expansion mais qui ne parvient pas à embaucher le personnel nécessaire. D'autres y voient davantage le résultat de la précarité, de la surenchère aux prix bas, de la libéralisation de la profession.

UN secteur florissant mais un manque de main d'œuvre qualifiée. Il y a quelques mois, l'argument n'avait pas été reçu par le préfet lors du Comité régional de l'habitat, « dans un département à 15% de chômage ». Aujourd'hui, le CGT renoue la question ré-

scolaire mais aussi à la pénibilité du travail voire sa dangerosité, « le secteur recense encore 180 accidents du travail mortels chaque année » rappelle Lionel de Coninck, de la CGT Construction.

« Sur les chantiers, on trouve de vraies compétences ayant permis des carrières plus qu'honorables » apprécie André Jollivet, président de l'Ordre des architectes. « Mais cela ne masque pas un manque de main d'œuvre compétente et un appauvrissement des métiers. On trouve ainsi davantage de personnes sachant assembler des objets manufacturés ou industrialisés que des ouvriers compétents à l'image des compagnons d'autrefois. Enfin, les entreprises ont supprimé les postes d'encadrement ».

Pourtant, la fédération du BTP a fait des efforts notables



futant le manque de main d'œuvre pour pointer la précarité de la profession (lire ci-dessous).

« Nous avons recruté 5500 personnes l'an dernier dont 1500 en créations de postes. Nous avons revalorisé les salaires de 10% en 2005 et 5.5% cette année » énumère René Nostriano, de la fédération du BTP 13. « Notre métier a changé, il est à fort potentiel même si nous sommes toujours confrontés à un déficit d'image ».

Ce déficit serait dû à la persistance d'une association des métiers du BTP à l'échec

« *On a fait des efforts notables en terme de formation. 2700 jeunes ont été formés cet année dans les centres de formation et d'apprentissage d'Aix et Marseille et nous allons ouvrir un nouveau centre de formation à Arles pour 300 apprentis dans un premier temps puis 600 à terme* » annonce ainsi René Nostriano.

Un tableau un peu optimiste pour Annick Boët, présidente du groupe communautaire à la mairie : « *il nous faut regarder davantage cette question, comprendre pourquoi nombre de jeunes s'évanouissent dans la natu-*



« *A vouloir des chantiers les moins chers et réalisés dans des délais absurdemment courts, cela a des conséquences sur la main d'œuvre* » (Photo : Robert TERZIAN)

re après leur formation et trouver les moyens de soutenir les entreprises qui jouent le jeu en proposant de vrais contrats à leurs employés... ».

A l'instar de Lionel de

Coninck estimant que la puissance publique a une responsabilité dans les conditions de travail (lire ci-dessous), André Jollivet s'insurge contre « *le chantage effectué au nom du*

moins-disant. A vouloir des chantiers les moins chers et réalisés dans des délais absurdemment courts, cela a des conséquences sur la main d'œuvre. Et les collectivités ne pourront pas longtemps

faire semblant d'ignorer que leurs exigences provoquent notamment l'embauche de travailleurs au noir, flexibles et moins coûteux, même si toutes les entreprises ont évidemment signé toutes les chartes refusant ce travail illégal ».

Reste enfin la question de la structuration de ce secteur qui est, en lui-même, un obstacle aux embauches. « *La sous-traitance effectuée par les gros groupes a eu pour conséquence de casser le réseau d'entreprise intermédiaire. L'essentiel de la profession est désormais constituée d'artisans, petits et fragiles* » commente encore André Jollivet. Effectivement, sur les 9000 entreprises recensées dans le département, 4500 sont des artisans travaillant seul et seule un millier affiche plus de cinq salariés. Pour René Nostriano ce n'est cependant pas l'insécurité instaurée par le libéralisme qui empêche les petites entreprises d'embaucher, mais « *la pression législative qui fait que passer à six salariés est un cap trop difficile* ». Evidemment.

Entretien avec Lionel de Coninck, syndicaliste CGT

« Recrutement, le premier problème est la précarité »

UN propos dissonant dans les discours en vogue : le BTP souffre moins d'un manque de main d'œuvre que de précarité. Entretien avec Lionel de Coninck, syndicaliste à la CGT Construction.

Vous réfutez l'argument du manque de main d'œuvre dans le BTP ?

Des chiffres infirment en effet cette thèse dominante. Au niveau régional, ce secteur recense 83.000 actifs. Or, 17.749 sont demandeurs d'emplois, 22.539 sont contraints à la mobilité - un taux de 7 points supérieur à la moyenne nationale - et 9.000 sont dans l'interim.

On peut certes dire que l'interim est voulu par certains qui y trouvent un salaire plus important mais au prix de moins de garantie dans le présent comme dans l'avenir pour les retraites. On peut aussi arguer que cette profession a toujours été très mobile. Mais jusqu'en 1974, cette mobilité était voulue, élément d'un parcours professionnel. Aujourd'hui, elle est subie.

Et le résultat n'en est pas moins que ces paramètres additionnés donnent presque 58% d'une profession sans sécurité d'emploi.

Dernier paramètre, la main d'œuvre représentant

65% des charges d'une entreprise dans les années 1960, elle est aujourd'hui de 30 à 35% et une étude du Conseil économique et social l'annonce à 10% en 2030. Le problème n'est donc pas tant d'attirer du monde mais de le convaincre de rester. Et là, la garantie d'emploi est essentielle.

Et cette précarité vous semble bien plus importante que le manque de main d'œuvre ?

Des efforts ont été faits dans la formation et pour les salaires. Mais tous les discours vertueux seront sans effet tant qu'ils ne seront pas articulés avec une politique destinée à garan-

tir l'emploi. Le fait qu'un pourcentage énorme des jeunes formés disparaissent dans la nature devrait nous interdire de nous contenter d'un discours sur le manque de main d'œuvre qualifiée.

Mais les petites entreprises qui constituent, face aux Majors, le « gros » des troupes du BTP disent ne pas pouvoir embaucher ?

Après 1974, la situation a effectivement changé. On est passé d'une gestion cobertienne de la profession au libéralisme. Des Majors occupent la place, ont la main mise sur des contrats qu'ils font réaliser par les petits via la sous-traitance.

Si les petites structures ne

peuvent assurer les emplois, il faut que la garantie passe non par l'entreprise mais par l'organisation de la profession.

Vous estimez aussi que le pouvoir public a, ici, son mot à dire ?

Dans le bâtiment, la commande publique représente toujours 25% du total, dans les travaux publics, on atteint 69%. Ce qui offre une latitude importante pour négocier et avoir des exigences en terme de qualité d'emploi lors d'une commande. Sauf à vouloir participer à la déstructuration des emplois et du tissu économique de la région.

Propos recueillis par A.S.

De la production à l'acheteur, le prix est multiplié par trois

Construction, les raisons d'une addition salée

Entre le coût de production et le prix d'achat d'un logement, les prix se multiplient par trois. Du prix des matériaux au coût du foncier en passant par la réglementation, les exigences des banques... Les arguments ne manquent pas pour motiver ces prix à défaut de les expliquer.

DE 1000 à 1200 € le mètre carré : tel est le coût d'un logement, matériaux et main d'œuvre, livré par le monde du BTP. Sur le marché de l'immobilier, le Marseillais pourra le récupérer, dans le meilleur des cas, à 3000 €. Que s'est-

Coninck, syndicaliste à la CGT Construction. Foncier, réglementation, augmentation des matières premières... sont autant d'arguments souvent mis en avant, qui n'enlèvent rien à ce constat : la production stricto sensu représente un tiers du coût final.

« Aux 1000/1200 euros hors taxe de la construction, il faut ajouter le gros poste du foncier puis tous les aménagements du terrain, égout, électricité... » explique Bernard Barlatier, promoteur marseillais. « Il faut ensuite prendre en compte les honoraires des architectes, du bureau de contrôle, l'assurance dommage ouvrage, le chargé de sécurité, le bureau d'étude qui ajoutent de 15 à 18%. Reste encore la commercialisation et ses 4 ou 4.5% du prix de vente. Au final, il reste 10% pour

qui imposent des prix élevés pour des constructions de qualité architecturale médiocre, répondant rarement aux normes Haute Qualité Environnementale ».

Le foncier a longtemps été « la » raison expliquant la cherté des prix. « Sauf à considérer que le prix du foncier n'est le résultat du compte à rebours réalisé par les promoteurs. Ce qu'une politique pourrait modifier » conteste Lionel de Coninck. Effectivement, les travaux menés par l'Etablissement public foncier régional attestent que les prix qui flambent ne sont pas une fatalité. Le gel des terrains via des Zones d'aménagement concerté sur 2500 hectares autour de Cadarache ont déjà calmé les ardeurs des promoteurs pour le projet ITER.

Ces coûts salopants in-



des cas, à 3000 €. Que s'est-il passé entre ces deux prix ? Où et pourquoi le logement est-il cher ?

« Il y a 30 ans, 75 à 80% du prix payé par un particulier pour un logement était consacré à la construction réelle. Aujourd'hui, la part des entreprises du BTP dans le prix d'un logement est de 30 à 35% » : ce comparatif de René

Nostriano, président de la fédération départementale du BTP est explicite. « La promotion privée a remplacé la puissance

publique comme opérateur urbain. Comment s'étonner que dans une opération à 3000€ le m², la marge du promoteur et les frais de commercialisation dépassent le prix de la construction ? » interroge Lionel de

Au final, il reste 10% pour le promoteur. C'est certes une marge mais aussi une prise de risques. D'autant pour suivre un projet ».

10% : ces deux chiffres en chagrinant plus d'un « Je ne vois que peu de promoteurs en danger » ironise Annick Boët, présidente du groupe communiste à la vil-

« Il y a 30 ans, 75 à 80% du prix payé par un particulier pour un logement était consacré à la construction réelle.

Aujourd'hui, la part des entreprises du BTP dans le prix d'un logement est de 30 à 35% »

le de Marseille. « Le problème est que le logement est dans une logique financière. La cherté ne correspond pas à de la qualité mais de la rentabilité. Tout est sous la main mise de grands groupes et de promoteurs

Ces coûts galopants interrogent cependant les professionnels de l'habitat, car sur cette joyeuse flambée financière plane le risque de tuer le veau d'or. Nombre de commissions sont organisées, la fédération départementale du BTP a même placé son A.G. du 15 septembre sous cette question des coûts. Si chacun se défend de reporter sur l'autre les raisons de la cherté, les entrepreneurs estiment que les sources

d'économie dans leur secteur ne sont pas légions. « Si l'innovation nous permet un gain de productivité de 2% par an, ce n'est pas phénoménal » explique René Nostriano, président de la fédération départementale du



« C'est vrai qu'un logement de qualité coûte cher. Mais la vraie question est comment on finance ce "cher" » (Photo : Robert TERZIAN)

BTP, « Les économies viendront surtout d'un habitat réinventé où les architectes sauront créer une typologie adaptée aux souhaits des gens réalisables à des coûts maîtrisés ».

Si le besoin de plus de travail entre architecte et entrepreneur est reconnu, Lionel de Coninck estime que « cela montre surtout que la construction est une chaîne complexe et seule une intervention du début à la fin, du donneur d'ordre à l'entretien pourra permettre d'agir efficacement ».

Président de l'Ordre des architectes, André Jollivet sort facilement de ses gongs

face à l'accusation de projets trop chers à réaliser : « pas cher, on sait faire : des tours, des barres... On a vu ce que cela a donné. Et cela ne correspond qu'à une vue à court terme. Frais Vallon a été construit à la fin des années 60. Dix-sept réhabilitations ont été depuis effectuées. Si on ajoute à cela le coût social, on aurait pu avec la facture actuelle, mettre des portes en or dans la cité ». Et de synthétiser : « il faut arrêter d'être obnubilé par les prix. La qualité a un prix et l'exigence environnementale encore plus » (lire ci-dessous). Des arguments que promoteurs

et entrepreneurs ont du mal à entendre, appréciant le développement durable comme un concept flou, « multipliant des réglementations plus coûteuses qu'efficaces » pour reprendre la formule de René Nostriano.

« C'est vrai qu'un logement de qualité coûte cher. Mais la vraie question est comment on finance ce « cher », comment la collectivité prend en charge cela pour, qu'in fine, ce ne soit pas les petits salariés qui finissent étranglés » conclut Lionel de Coninck, « Et cela, c'est la politique ».

Angélique SCHALLER

Réglementation, un coût évidemment

MATERIAUX, main d'œuvre, foncier, promotion : à tous ces paramètres s'ajoute le coût du respect de la réglementation. « Et la tendance naturelle est à l'amplification » prévient André Jollivet, président de l'Ordre des Architectes.

Un exemple ancien est celui du coordinateur SPS : « c'est lui qui assure que les

interventions ultérieures, du changement d'ampoule à l'intervention sur le toit, se feront sans risques » explique André Jollivet. Mais la sécurité n'est pas le seul domaine d'intervention de la réglementation. Le « développement durable » en est un autre volet, en cours de compréhension. « A défaut d'avoir commandé une construction Haute Qualité

Environnementale, le maître d'ouvrage demandera volontiers un "chantier vert" qui implique des procédures particulières » illustre encore l'architecte avant de développer un exemple à venir. « A partir de septembre, nous devrons appliquer la réglementation thermique 2005 qui nous imposera de passer de 200KW/h par m² et par an

à 80KW. A terme, cela permettra de baisser la facture énergétique et de réduire l'effet de serre. Cela a certes un coût, tout comme le fait d'être vigilant sur les matériaux que l'on utilise mais c'est peut-être celui à payer pour ne pas léguer n'importe quoi aux générations futures ».

A.S.

Promotion

Entre 2000 et 2004, 37,3 % des logements ont été réalisés par vingt promoteurs. Les deux premiers groupes sont, dans la région, Nexity Georges V (groupe Vinci) et Bouygues Immobilier. Pour le premier, le prix moyen au m² est de 3189 €, pour le second 3252 €. A eux deux, ils assurent 10,6% du marché.